

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2008-2009

21 JANVIER 2009

PROPOSITION DE DÉCRET

MODIFIANT LE NOMBRE DE PÉRIODES D'ACCOMPAGNEMENT MINIMUM EN CAS
D'INTÉGRATION DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE FIXÉES PAR LE DÉCRET DU 3
MARS 2004 ORGANISANT L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ⁽¹⁾

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION
PAR **M. YVES REINKIN.**

(1) Voir Doc. n°200 (2005-2006) n°1

Cette proposition de décret a été examinée conjointement avec le projet de décret portant des dispositions en matière d'enseignement spécialisé et d'accueil de l'enfant et de l'adolescent à besoins spécifiques dans l'enseignement obligatoire n° 630 (2008-2009) n°1. Il est renvoyé au document n° 630 (2008-2009) n°3.